

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les services du Sénat ont souhaité, jusqu'à nouvel ordre, organiser la présence des sénateurs en commission et en séance.

Ainsi des groupes de sénateurs par ordre alphabétique ont été créés pour la poursuite du travail législatif en présentiel ou en distanciel.

Pour exemple, les réunions et les commissions des Affaires européennes et de l'aménagement du territoire et du développement durable, auxquelles j'appartiens, se sont poursuivies cette semaine en visioconférence.

De plus, par mesure de sécurité et d'équité, la buvette ainsi que le restaurant du Sénat sont fermés. Le restaurant ne permet plus une restauration sur place. Seuls les plats à emporter sont autorisés.

Les mesures barrières sont respectées. A souligner également, qu'après chaque réunion dans les salles, celles-ci font l'objet d'une désinfection.

Bien évidemment, le port du masque est obligatoire dans tous les endroits du Palais du Luxembourg.



